

Délibération n°2024-01-01

Date 13/01/2024

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le

ID : 059-215906041-20240113-2024_01_01-DE



Département du Nord
Commune de TROISVILLES 59980

Folio n°197

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

En exercice : 12	Présents : 8	Procurations : 3	Votants : 11
------------------	--------------	------------------	--------------

Acte rendu exécutoire : transmis en sous-Préfecture de CAMBRAI le 15/01/2024 et publié le 15/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize janvier à 09 heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 09 janvier 2024, s'est réuni en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémy RICHARD, Maire.

Etaient présents : M. Jérémy RICHARD, M. Didier GOBERT, Mme Françoise SANTERRE, M. Jean-Michel QUENNESON, M. Rodrigue SANTERRE, Mme Marie-Paule DAVAIN, M. Albert GODARD, M. Alain RICHARD.

Etaient absents : Mme Guislaine BLARY procuration M. Jérémy RICHARD, Mme Emilie MAROUZE procuration Mme Françoise SANTERRE, Mme Sarah FLAVIGNY, M. Jean-Pierre HIRON procuration Mme Marie-Paule DAVAIN.

Mme Marie-Paule DAVAIN est élue secrétaire de séance.

Objet : Retrait de la délibération n°2023-10-05 du 23/10/2023 – Délibération relative à la mise en place du RIFSEEP

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder au retrait de la délibération n°2023-10-05 du 23/10/2023 et de solliciter l'avis du comité technique du Centre de Gestion sur le RIFSEEP.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule DAVAIN

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy RICHARD

Délibération n°2024-01-02

Date 13/01/2024

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le

ID : 059-215906041-20240113-2024_01_02-DE

S²LO

Département du Nord
Commune de TROISVILLES 59980

Folio n°198

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

En exercice : 12	Présents : 8	Procurations : 3	Votants : 11
------------------	--------------	------------------	--------------

Acte rendu exécutoire : transmis en sous-Préfecture de CAMBRAI le 15/01/2024 et publié le 15/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize janvier à 09 heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 09 janvier 2024, s'est réuni en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémy RICHARD, Maire.

Étaient présents : M. Jérémy RICHARD, M. Didier GOBERT, Mme Françoise SANTERRE, M. Jean-Michel QUENNESON, M. Rodrigue SANTERRE, Mme Marie-Paule DAVAIN, M. Albert GODARD, M. Alain RICHARD.

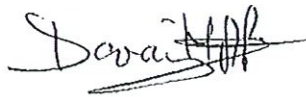
Étaient absents : Mme Guislaine BLARY procuration M. Jérémy RICHARD, Mme Emilie MAROUZE procuration Mme Françoise SANTERRE, Mme Sarah FLAVIGNY, M. Jean-Pierre HIRON procuration Mme Marie-Paule DAVAIN.

Mme Marie-Paule DAVAIN est élue secrétaire de séance.

Objet : Convention avec le département sur l'ASDRA n°CONV 23 RD 98 TROISVILLES ECLU ZONE30 205

Le conseil municipal, à l'unanimité,
autorise le maire à signer la convention avec le Département du Nord relative à création d'écluses et l'instauration d'une zone 30 et à leur entretien ultérieur sur la RD98, Rue de la Sotière et Rue du Château d'Eau.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule DAVAIN



Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy RICHARD.



Délibération n°2024-01-03

Date 13/01/2024

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le

ID : 059-215906041-20240113-2024_01_03-DE



Département du Nord
Commune de TROISVILLES 59980

Folio n°199

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

En exercice : 12	Présents : 8	Procurations : 3	Votants : 11
------------------	--------------	------------------	--------------

Acte rendu exécutoire : transmis en sous-Préfecture de CAMBRAI le 15/01/2024 et publié le 15/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize janvier à 09 heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 09 janvier 2024, s'est réuni en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémy RICHARD, Maire.

Étaient présents : M. Jérémy RICHARD, M. Didier GOBERT, Mme Françoise SANTERRE, M. Jean-Michel QUENNESON, M. Rodrigue SANTERRE, Mme Marie-Paule DAVAIN, M. Albert GODARD, M. Alain RICHARD.

Étaient absents : Mme Guislaine BLARY procuration M. Jérémy RICHARD, Mme Emilie MAROUZE procuration Mme Françoise SANTERRE, Mme Sarah FLAVIGNY, M. Jean-Pierre HIRON procuration Mme Marie-Paule DAVAIN.

Mme Marie-Paule DAVAIN est élue secrétaire de séance.

Objet : Convention partenariale Commune de Troisvilles/Association Avenir Jeunes

Le conseil municipal, à l'unanimité,
autorise le maire à signer la convention avec le centre social Avenir Jeunes relative à l'intervention du conseiller numérique du centre social Avenir Jeunes au sein des locaux de la Mairie de Troisvilles (2 heures toutes les deux semaines) avec mise à disposition de la connexion internet et du matériel informatique.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule DAVAIN

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy RICHARD.